

Partagez votre bonheur, parrainez un enfant!

Chaque don versé à Terre des Hommes Alsace donne droit à une déduction fiscale de 66% selon le Code Général des Impôts.

Ainsi, un don de 50€ ne vous reviendra réellement qu'à 17€ !

Je souhaite devenir membre (cotisation annuelle de 10€)

Je souhaite parrainer un enfant défavorisé et je m'engage à verser € mensuel au rythme qui me convient

mensuel trimestriel semestriel annuel.

Je choisis le pays dans lequel je souhaite parrainer cet enfant :

A Coeur Battant

Haïti

Pérou

Angola

Inde

Sénégal

Brésil

Madagascar

Vietnam

Le responsable projet du pays choisi me fera parvenir un dossier et j'aurai régulièrement des nouvelles du centre où vit le filleul par le biais du bulletin.

Je ne souhaite pas parrainer, mais désire soutenir votre action.

Je vous adresse un don de € (par chèque bancaire, virement)

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Talon à renvoyer à : Terre des Hommes Alsace – 12 Grand-rue Pierre Braun- 68170- Rixheim
e-mail : tdh.alsace@wanadoo.fr site internet : www.terredeshommes-alsace.com – SIRET 803 290 428 00017
CCM du Vieil Armand - IBAN FR 76 1027 8035 1000 0603 9444 059 - BIC CMCIFR2A